

**Délibération n°3/2021**

**Syndicat Mixte « Lozère Numérique »**

Le 02/03/21 à 9h30 s'est tenue, à l'Espace événement Georges Frêche, la réunion du Comité Syndical Lozère Numérique, régulièrement convoqué par lettre du 22/02/2021

Membres en exercice : 152

Participant(e)s à la réunion : 48

Absent(e)s : 104

Pouvoirs : 10

REÇU À LA PRÉFECTURE  
DE LA LOZÈRE

29 MARS 2021

BUREAU DU COURRIER

Étaient présents :

1. Monsieur Jérôme BOUCHET représentant titulaire de la commune d'Allenc,
2. Monsieur Gilbert FONTUGNE représentant titulaire de la commune d'Antrenas,
3. Monsieur Philippe MARTIN représentant titulaire de la commune de Balsiège,
4. Monsieur David RODRIGUES représentant titulaire de la commune de Banassac-Canilhac,
5. Madame Roselyne PRADEILLES représentante suppléante de la commune de Bédouès-Cocurés,
6. Monsieur Patrick AGUILON représentant titulaire de la commune de Brenoux,
7. Madame Véronique BOYER représentante suppléante de la commune de Cassagnas,
8. Madame Véronique GUEDES représentante suppléante de la commune de Chadenet,
9. Monsieur Lucien ALIBERT représentant titulaire de la commune du Chastel Nouvel,
10. Monsieur Clément COURTOIS représentant suppléant de la commune de Chaudeyrac,
11. Monsieur Pierre BARGETON représentant suppléant de la commune de Cubières,
12. Monsieur Christian BENOIT représentante suppléante de la commune de Cubières,
13. Monsieur Jean Max ANDRE représentant titulaire de la commune de Gabriac,
14. Monsieur Jean Luc MICHEL représentant titulaire de la commune de Gorges du Tarn Causses,
15. Monsieur Pierre Émile SYLVAIN représentant titulaire de la commune de Grandrieu,
16. Madame Soizic CUERQ représentante suppléante de la commune de La Tieule,
17. Monsieur Marc PASCAL représentant titulaire de la commune de Laubert,
18. Monsieur Rémy PRANLONG représentant titulaire de la commune de Laval du Tarn,
19. Madame Colette ROUQUET représentante titulaire de la commune du Malzieu Forain,
20. Monsieur Henri MUNIER représentant titulaire de la commune du Malzieu-Ville,
21. Madame Aurélie MALAVAL représentante suppléante de la commune des Laubies,
22. Monsieur Cédric PAGES représentant titulaire de la commune des Monts Verts,
23. Monsieur Michel DUPUY représentant titulaire de la commune des Salelles,
24. Monsieur Michel THIBON représentant titulaire de la commune de Moissac Vallée Française,
25. Monsieur Félicien PILLOT représentant titulaire de la commune de Molezon,
26. Madame Laura DIET représentante titulaire de la commune de Mont Lozère et Goulet,
27. Monsieur Nicolas TOIRON représentant titulaire de la commune des Montbel,
28. Monsieur Ludovic MOULIN représentant titulaire de la commune Monrodat,
29. Monsieur Jean-Louis BRUN représentant titulaire de la commune de Naussac-Fontanes,
30. Madame Jacqueline BAGOUET représentante titulaire de la commune de Peyre en Aubrac,
31. Madame Fabienne BOBONE représentante suppléante de la commune de Prénchères,
32. Monsieur Jonathan FLOURET représentant titulaire de la commune de Rocles,
33. Monsieur Désiré ROPERS représentant titulaire de la commune de Saint Bazile,
34. Madame Laurence BAUD représentante titulaire de la commune de Saint Bonnet Laval,
35. Monsieur Jean-Claude HERTZOG représentant suppléant de la commune Saint Chély

- d'Apcher,
36. Monsieur André FERRIER représentant suppléant de la commune de Saint Étienne du Valdonnez,
  37. Madame Agnès SIGNORET-MASCLAUX représentante titulaire de la commune de Saint Frézal d'Albuges,
  38. Monsieur Cyrille COULAGNE représentant titulaire de la commune de Saint Laurent de Muret,
  39. Monsieur Ludovic JAFFUEL représentant titulaire de la commune de Saint Léger du Malzieu,
  40. Monsieur Pierre BONNET représentant titulaire de la commune de Saint Michel de Dèze,
  41. Madame Nicole FIRMIN représentante titulaire de la commune de Saint Pierre de Nogaret,
  42. Monsieur Jean Louis TOUZERY représentant titulaire de la commune de Sainte Eulalie,
  43. Monsieur Claude MEJEAN représentant titulaire de la commune de Sainte Héléne,
  44. Madame Séverine CORNUT représentante titulaire de la commune de Serverettes,
  45. Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
  46. Monsieur Laurent SUAU représentant suppléant du Département de la Lozère,
  47. Monsieur Bernard PALPACUER représentant titulaire du Département de la Lozère,
  48. Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

Pouvoirs :

1. Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune de Termes ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique,
2. Madame Eve BREZET représentante titulaire de la commune de Recoules d'Aubrac ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique,
3. Monsieur Michel TEISSIER représentant titulaire de la commune de La Bastide Puy Laurent ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique,
4. Monsieur Jean François COLLANGE représentant titulaire de la commune de Langogne ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Louis BRUN, représentant titulaire de la commune de Naussac-Fontanes,
5. Monsieur Gilbert FRANCIS représentant titulaire de la commune d'Arzenc de Randon ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique,
6. Monsieur Alain RAYNALDY représentant titulaire de la commune de Lachamp Ribennes ayant donné pouvoir à Monsieur Michel DUPUY représentant titulaire de la commune des Salelles,
7. Monsieur Maurice AIGOIN représentant titulaire de la commune de Saint Julien des Points ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
8. Monsieur René CONFORT représentant titulaire de la commune de Saint Saturnin ayant donné pouvoir à Madame Soizic CUERQ représentante suppléante de la commune de La Tieule,
9. Madame Viviane MAS représentante titulaire de la commune de Saint Jean La FOUILLOUSE ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique,
10. Monsieur Jean HANNART représentant titulaire de la commune de Sainte Croix Vallée Française ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Max ANDRE représentant titulaire de la commune de Gabriac,

**Objet : Constitution de la commission de délégation de service public**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Lozère Numérique;

Vu la délibération n°18/2020 du 25 novembre 2020 fixant les modalités d'élection de commission de délégation de service public ;

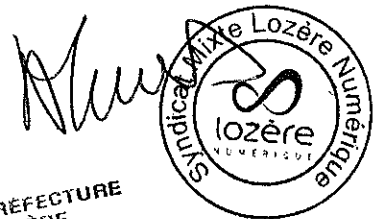
Vu le dépôt d'une liste de candidat en date du 20/12/2020 ;

Après en avoir délibéré, Sophie PANTEL, Présidente du syndicat mixte étant rapporteur, le Comité syndical,

- 1) Prend acte de la constitution, conformément au code des marchés publics, d'une liste de candidats pour la commission de délégation de service public sachant que le Président du comité syndical est membre de droit et Président de cette commission.
- 2) Décide à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.
- 3) Élit à l'unanimité , en conséquence et comme suit, la commission de délégation de service public :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Philippe MARTIN (Maire de Balsièges)	Monsieur Francis BERGOGNE (Maire de Barjac)
Monsieur Bernard PALPACUER (Conseiller Départemental)	Monsieur Robert AIGOIN (Conseiller Départemental)
Monsieur Gilbert FONTUGNE (Maire d'Antrenas)	Monsieur Ludovic MOULIN (Représentante de la commune de Montrodât)
Monsieur Michel DUPUY (Représentant de la commune des Salelles)	Monsieur Alain RAYNALDY (Représentante de la commune de Lachamp Ribennes)
Monsieur Michel REYDON (Maire de Vialas)	Monsieur Clément COURTOIS (Représentant de Chaudeyrac)

La Présidente du Syndicat Mixte,  
Sophie PANTEL



REÇU À LA PRÉFECTURE  
DE LA LOZÈRE

29 MARS 2021

BUREAU DU COURRIER

